Comité de la coordination régionale de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine.

l'Actualité sur notre site internet

https://www.facebook.com/Corevihidfsud/

COREVIH | Ile de France sud

Siège du COREVIH
Hôpital Henri Mondor
51, avenue du Maréchal
de Lattre de Tassigny
94010 CRETEIL

www.corevih-sud.org

secretariat.corevih-sud@hmn.aphp.fr

01.49.81.45.54

01.45.17.80.44

web

COREVIH

Ile de France sud

www.corevih-sud.org

Qu'est-ce que le COREVIH ?

Créé en 2007, le COREVIH est une instance de santé qui tend à faciliter la prise en charge globale des personnes concernées par les infections sexuellement transmissibles et l'infection à VIH. Cette instance contribue à l'équité et à l'accessibilité des soins sur tout le territoire afin de rapprocher les domaines de la prévention, du dépistage, du soin, de la recherche clinique et de favoriser l'implication des malades et usagers du système de santé.

Les Missions du COREVIH :

3 missions principales :

- Coordonner dans son champ, et selon une approche de santé sexuelle les acteurs œuvrant dans les domaines du soin, de l'expertise clinique et thérapeutique, du dépistage, de la prévention et de l'éducation pour la santé, de la recherche clinique et épidémiologique, de la formation, de l'action sociale et médico-sociale, ainsi que des associations de malades ou d'usagers du système de santé,

- Participer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité de la prise en charge des patients dans le domaine du soin, de la prévention et des dépistages, ainsi qu'à l'évaluation de cette prise en charge et à l'harmonisation des pratiques, notamment pour la prise en compte des besoins spécifiques des personnes vivant avec le VIH ou exposées à un risque d'infection par ce virus,

- Recueillir et analyser l'ensemble des données épidémiologiques, ainsi que toutes les données régionales utiles à l'évaluation de la politique nationale en matière de lutte contre les IST et le VIH

Le Territoire :

Dans la région Ile de France notre territoire se compose de 8 arrondissements parisiens : 1er, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 14e, 15e ; le sud des Hauts-de-Seine ; la totalité du département Val-de-Marne.

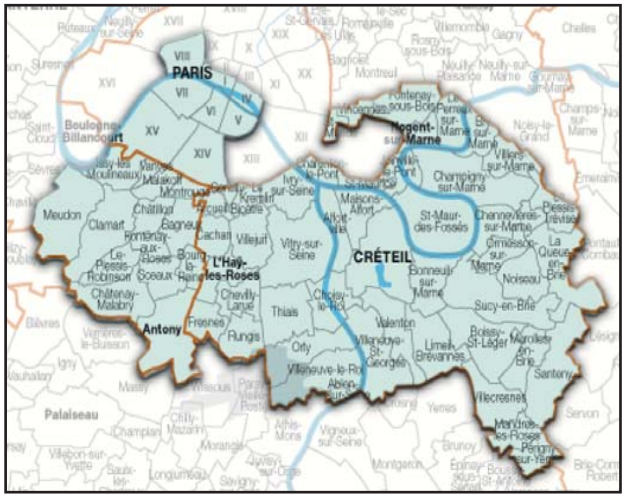

Le Fonctionnement :

Le Comité est composé au plus de 30 titulaires avec possibilité d'avoir au maximum 2 suppléants et répartis sur 4 collèges selon les secteurs qu'ils représentent :

Collège 1 : représentants des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux, ou pouvant être choisis parmi les professionnels de santé y exerçant.

Collège 2 : représentants des professionnels de santé et de l'action sociale, de la prévention et de la promotion de la santé.

Collège 3 : représentants des malades et des usagers du système de santé.

Collège 4 : personnalités qualifiées.

Le Bureau est composé au maximum de 10 membres répartis sur les 4 collèges et qui se réunissent mensuellement pour impulser les orientations du COREVIH.

Il est chargé de :

- Proposer l'ordre du jour des séances.

- Assurer la coordination entre les différentes instances composant le comité.

- Coordonner les représentations externes.

- Veiller au respect du règlement intérieur.

Les Acteurs sont toutes les personnes concernées par le VIH sur le territoire du COREVIH :

- soit en tant qu'usager du système de santé,

- soit en tant qu'intervenant de près ou de loin à la prise en charge des personnes vivant avec le VIH et les IST.

À ce titre, chaque acteur a sa place au sein du COREVIH et peut être associé aux nombreux projets et actions en cours.

L'équipe opérationnelle est composée d'un coordonnateur, un secrétariat et de personnels Technicien d'Etudes Cliniques répartis sur les établissements suivant les personnes vivant avec le VIH.

Les commissions

- En InterCOREVIH suivant le contrat d'objectifs et de moyens signé avec l'Agence Régionale de Santé.

- Propres à son territoire selon les orientations du comité.